



Groupement de gendarmerie départementale des Vosges Recrudescence des vols de carburant



Avec la hausse des prix du carburant, les voleurs d'essence sont de plus en plus nombreux à passer à l'acte ces dernières semaines, en particulier sur le département des Vosges.

Si les professionnels du transport et de l'agriculture sont les cibles privilégiées des "siphonneurs", les particuliers ne sont pas à l'abri de ce type de vol.

Comment éviter d'en être victime ?

1 / Choisir un lieu de stationnement adapté : Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un box ou un garage fermé, ou de manière à ce que la trappe à essence ne soit pas accessible (en se stationnant à proximité d'un mur). En cas d'impossibilité, gardez votre véhicule sur un emplacement éclairé et non isolé et, bien sûr, verrouillez l'accès au réservoir.

Sur la voie publique, essayez de faire en sorte que la trappe de votre réservoir se situe toujours du côté de la route.

Pour les pavillons ou maisons, un système d'éclairage de détection de présence et de vidéosurveillance (fixe ou type caméra de chasse) peuvent ainsi être installés à proximité de la zone de stationnement du véhicule.

2 / Sécuriser la trappe à carburant : S'il en est pas doté, équipez votre véhicule d'un bouchon fermant à clé ou/et d'un système antivol de carburant. Vous pouvez également installer une crépine anti-siphonage sur votre véhicule.

3 / N'effectuez pas le plein avant un long moment d'absence : Les longs week-ends ou les vacances sont les périodes les plus visées par les voleurs. Afin d'éviter de laisser un VL avec le plein toutes les nuits, privilégiez les pleins de carburant le matin, et idéalement en début de semaine.

Je suis victime d'un vol d'essence, que faire ?

1 / Ne touchez à rien afin de préserver les traces et indices éventuels.

2 / Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.